

Les deux représentations de l'État

Eduardo Colombo

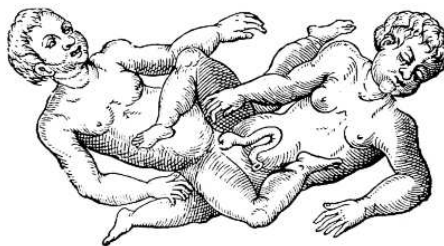
« C'est l'État, c'est l'autel de la religion politique sur lequel la société naturelle est toujours immolée : une universalité dévorante, vivant de sacrifices humains, comme l'Église. L'État, je le répète encore, est le frère cadet de l'Église. »

Bakounine¹

LES ANARCHISTES SONT LES ENNEMIS DE L'ÉTAT, C'EST BIEN CONNU. Pierre-Joseph Proudhon pensait que l'idée de gouvernement politique plongeait ses racines très loin dans l'histoire, tirant ses forces de l'organisation domestique ; ainsi « le préjugé gouvernemental, pénétrant au plus profond des consciences, frappant la raison de son moule, toute conception autre a été pendant longtemps rendue impossible, et les plus hardis parmi les penseurs en sont venus à dire que le Gouvernement était un fléau sans doute, un châtiment pour l'humanité, mais que c'était un mal nécessaire !

Voilà pourquoi, jusqu'à nos jours, les révolutions les plus émancipatrices, et toutes les effervescences de la liberté, ont abouti constamment à un acte de foi et de soumission au pouvoir. »²

Proudhon jette un regard oblique sur la nature de l'État, il faudrait examiner d'abord la réalité sociale et montrer ce qui rend possible l'émergence d'un pouvoir politique. Dans les *Confessions d'un révolutionnaire* il pose la question : Quelle est la légitimité de cette idée ? « Pourquoi croyons-nous au Gouvernement ? D'où vient, dans la société humaine, cette idée d'Autorité, de Pouvoir ; cette fiction d'une Personne supérieure, appelée l'État ? N'en serait-il



1. Michel Bakounine, « Aux compagnons de l'Association internationale des Travailleurs au Locle et à la Chaux-de-Fonds », *Le Progrès*, Le Locle, 1^{er} mai 1869, écrit le 28 avril 1869).

2. P.-J. Proudhon, *Idée générale de la révolution au XIX^e siècle*, Paris, Garnier Frères, 1851, pp. 117-118.

3. P.-J. Proudhon, *Les Confessions d'un révolutionnaire*, Paris, Garnier frères, 1851, p. 10.

4. P.-J. Proudhon, *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, Paris, Garnier Frères, 1858, tome premier, quatrième étude : L'État, p. 491.

5. Michel Bakounine, *Œuvres complètes*, Paris, Champ Libre, 1976, vol. 4, *Étatisme et anarchie* [1873], p. 220-221. [Écrit en russe, et édité sans nom d'auteur, ce livre est le dernier des textes de Bakounine parus avant sa mort en 1876.]

6. Errico Malatesta, *Opere complete*, («Verso l'Anarchia»), Malatesta in America, 1899, 1900, La Fiaccola e Zero in condotta, Milano, 2012, p. 29. [En 1920, « Notre programme » devient le programme de l'Unione Anarchica Italiana.] Au commencement de l'année 1899 Malatesta était confiné (*domicilio coatto*) dans l'île de Lampedusa ; la nuit du 9 mai il s'échappe à la nage, et recueilli par un bateau de pêche qui l'attendait, il arrive à Londres quelques jours après, d'où il continue son voyage et se trouve à Paterson en août. Malatesta est de retour à Londres en avril 1900. (Voir Luigi Fabbri, *Malatesta*, Ed. Americalee, Buenos Aires, 1945, pp. 111-115.) Nous traduisons ici, en partie, les deux premiers points des sept qui contiennent le programme.

point du Gouvernement comme de Dieu et de l'Absolu ? » Ne serait-ce pas encore une de ces conceptions « qui, sans réalité, sans réalisation possible, n'expriment qu'un indéfini, n'ont d'essence que l'arbitraire ? »³

Parce que le pouvoir politique n'a pas une réalité en soi. Qu'il s'agisse de monarchie, de patriarcat, de république, il n'est que la réalisation d'une « aliénation de la force collective ». Le pouvoir est immanent à la société, il émane de la pluralité des pratiques et des groupes, il est la force qui résulte de l'activité collective. Mais, en se différenciant du social, la représentation du politique a inversé le rapport. « Dans l'ordre naturel – nous dit *De la Justice* – le pouvoir naît de la société, il est la résultante de toutes les forces particulières groupées pour le travail, la défense et la Justice. D'après la conception empirique suggérée par l'aliénation du pouvoir, c'est la société au contraire qui naît de lui. »⁴ C'est, alors, en termes d'appropriation de la puissance collective qu'il faut comprendre la genèse du pouvoir politique.

L'État, tant qu'il existera, sera toujours la représentation d'une aliénation et d'une appropriation.

« Aucun État, si démocratiques soient ses formes, voire la république *politique* la plus rouge, populaire uniquement au sens de ce mensonge connu sous le nom de représentation du peuple, n'est en mesure de donner à celui-ci ce dont il a besoin, c'est-à-dire la libre organisation de ses propres intérêts, de bas en haut, sans aucune immixtion, tutelle ou contrainte », écrivait Michel Bakounine dans *Étatisme et Anarchie*. Ainsi, les classes possédantes et dirigeantes, ne pouvant jamais satisfaire la passion et les aspirations populaires, feront appel au seul moyen à leur disposition pour rester dominantes, « la *contrainte gouvernementale*, en un mot *l'État* ». Ni les formes démocratiques les plus amples ni le suffrage universel ne seront des garanties pour les prolétaires, au contraire « le despotisme gouvernemental n'est jamais aussi redoutable et aussi violent que lorsqu'il s'appuie sur la prétendue représentation de la pseudovolonté du peuple »⁵.

Errico Malatesta, durant un court séjour à Paterson (New Jersey, États-Unis) prend en charge la rédaction du journal *La Question Sociale* et, dans quatre numéros de septembre 1899, il publie *Il nostro programma*, un texte devenu classique⁶. Nous, anarchistes, dit Malatesta en substance, nous voulons changer

radicalement l'état de misère et d'oppression dont souffrent les travailleurs, et en finir avec tous les maux qui s'ensuivent : « ignorance, délinquance, prostitution, détérioration physique, abjection morale, mort prématurée ». Et pour sortir de la haine, pour substituer à la concurrence la solidarité, à l'oppression la liberté, au mensonge religieux la vérité, les anarchistes proposent un programme :

- 1) Abolition de la propriété privée de la terre, des matières premières et des instruments de travail, pour que personne n'ait la possibilité de vivre en exploitant le travail des autres. [...]
- 2) Abolition du gouvernement et de tout pouvoir qui dicte la loi et l'impose aux autres, donc abolition des monarchies, républiques, parlements, armées, polices, magistratures, et de toute autre institution dotée de moyens coercitifs.⁷



Malatesta, Bakounine, Proudhon, trois auteurs et militants reconnus de l'anarchisme – choisis ici parmi d'autres, nombreux – critiquent les formes sociales, institutionnelles et coercitives, que prend le pouvoir politique, et utilisent presque indistinctement les mots « État » ou « gouvernement » pour les nommer. Mais, avec l'évolution réformiste de la lutte idéologique et l'acceptation presque générale de la collaboration de classes, la dénomination plus abstraite « d'État » s'est imposée en faisant perdre tout éclat au mot « gouvernement » qui, dans l'actuel contexte néolibéral, entraîne dans sa chute même l'État – en tout cas le côté sombre de l'État – supplantés, l'un et l'autre, par un tout nouveau concept, qui ne renvoie plus à une institution mais à un résultat des pratiques anonymes, la « *gouvernementalité* ».

De toute façon il y a quelque chose qui ne change pas, le pouvoir politique est toujours entre les mains d'une classe dominante. Alors, qu'est-ce que l'État ? Et si nous parlons de gouvernement, utilisons-nous un synonyme ? Pourquoi les anarchistes ont-ils tendance à les traiter comme un concept unifié ?

7. *Ibid.*, pp. 30-31

L'ÉTAT MODERNE

Peut-être les premiers signes annonciateurs de l'État moderne se trouvent-ils dans la reconnaissance de la souveraineté dans l'ordre temporel que la Papauté accorde à des princes qui se séparent de l'Empire. Reconnaissance qui, au XIII^e siècle, sera inscrite dans la formule définitive : *rex in regno suo est imperatur*⁸.

Les institutions qui donneront corps à l'État naissant vont s'établir progressivement entre le XIV^e et XVI^e siècles. C'est pendant cette période que le mot latin *status*, d'où vient État, prendra les connotations qui le lient au gouvernement et deviendra un synonyme de *potestas*, *regimen*, *gubernatio*. Et c'est seulement après Machiavel que le terme *Stato* (État) sera reconnu comme désignation d'une organisation institutionnelle à laquelle les modernes attribuent le monopole de la force légitime sur un peuple et un territoire déterminé. Les institutions de l'État se développent avec la création des impôts indirects, tels la « gabelle du sel », les droits de douane qui renforcent les frontières nationales, et surtout avec l'imposition des impôts directs, mesures qui conjointement avec l'administration de la justice donnent naissance à un corps stable de fonctionnaires spécialisés qui enregistrent et archivent.⁹

Cependant, les corps institutionnels, agissants et concrets, ne suffisent pas ; le pas décisif, « le plus important et le plus nébuleux »¹⁰ dans la construction de l'État national, fut accompli quand cette entité en gestation arriva à obtenir le transfert sur elle-même des liens primaires, ces sentiments primitifs de loyauté qui unissent l'individu au groupe, à la tribu, à la famille, à la communauté locale, et qui désormais seront au service d'une *autorité suprême et abstraite* capable d'identifier son action à la loi, de tout légitimer, et de décider pour tous, en disposant des mécanismes de interdiction et de sanction.¹¹

Sans doute, c'est de cette dimension de participation inconsciente à la construction imaginaire de l'État que procède la difficulté de le définir de façon satisfaisante. Strayer écrit : « L'État existe essentiellement dans le cœur et dans l'esprit de ses citoyens ; s'ils ne croient pas en son existence, aucun exercice de logique ne pourra lui donner vie. »¹² Nombre d'auteurs insistent dans ce sens, nous donnerons un exemple pris dans l'*Encyclopedia Universalis* : « L'État est une idée... il n'existe que parce qu'il est pensé. » Et il est construit par l'esprit humain « à titre d'explication et de justification du fait social qu'est le pouvoir politique. »¹³

Parmi les myriades de pages écrites sur le thème on trouve des formules qui ont été bien acceptées, comme celle qu'avait proposé Max Weber : L'État est une institution politique d'activité continue en tant que, et seulement si son cadre administratif maintient avec succès sa prétention au monopole de la coaction (contrainte) physique pour la conservation de l'ordre établi.¹⁴ On dit couramment : le monopole de la violence légitime.

Mais Weber ajoute un trait de taille. Le concept d'État correspond à son plein développement qui est moderne, et nous avons signalé l'importance dans ce processus du transfert vers lui des liens primaires, liens inconscients imprégnés de l'archaïque domination patriarcale. La coercition légitime qui exerce l'ordre étatique, écrit Max Weber, laisse au « père » le « pouvoir disciplinaire » : un reliquat de ce qu'a été dans son temps la *potestas* du « maître de maison » (*pater familias*) qui disposait de la vie des enfants et des esclaves. Ce caractère de l'ordre de l'État lui est aussi essentiel que le fait d'être une institution rationnelle.¹⁵

Nonobstant, pour Weber, ce qui caractérise l'État est l'usage exclusif de la contrainte légitime. Il avait déjà écrit dans *Le savant et le politique* qu'un État « ne se laisse définir sociologiquement que par le moyen spécifique qui lui est propre, ainsi qu'à tout autre groupement politique, à savoir la violence physique.

« Tout État est fondé sur la force », disait un jour Trotsky à Brest-Litovsk. En effet, cela est vrai. S'il n'existait que des structures sociales d'où toute violence serait absente, le concept d'État aurait alors disparu et il ne subsisterait que ce qu'on appelle, au sens propre du terme, l'« anarchie ». [...] « Ce qui est en effet le propre de notre époque, c'est qu'elle n'accorde à tous les autres groupements, ou aux individus, le droit de faire appel à la violence que dans la mesure où l'État le tolère : celui-ci passe donc pour l'unique source du "droit" à la violence. »¹⁶

Dans le monde des choses pensées, alors, l'État n'existe pas si on ne croit pas en lui, mais on n'échappe pas à la réalité des conséquences de cette idée, parce que cette idée est génératrice ou créatrice ou co-déterminante de la réalité institutionnelle du pouvoir politique, c'est-à-dire formatrice des corps constitués du gouvernement.

Le monde a beaucoup changé depuis la première moitié du XX^e siècle, époque qui avait vu l'État-nation étendre largement ses

« « Tout État est fondé sur la force », disait un jour Trotsky à Brest-Litovsk »

8. Bernard Guenée, *L'Occident aux XIV^e et XV^e siècles, Les États*, Paris, PUF, 1971, p. 64.

9. Eduardo Colombo, « L'État comme paradigme du Pouvoir. La naissance de l'État », *L'Espace politique de l'anarchie*, ACL, Lyon, 2008, p. 55.

10. Joseph R. Strayer, *Les origines médiévales de l'État moderne*, Paris, Payot, 1979, p. 22.

11. E. Colombo, « L'État comme paradigme du Pouvoir. Le principe métaphysique de l'État », *op. cit.*, p. 62.

12. J. R. Strayer, *op. cit.*, p. 16.

13. Article « État », par Georges Burdeau.

14. Max Weber, *Économía y Sociedad*, México, Fondo de cultura económica, 1944, p. 43. (Première édition 1922. Je cite la traduction espagnole de la quatrième édition allemande.)

15. *Ibid.*, p. 45.

16. Max Weber, *Le savant et le politique* (1919), Paris, UGE, 10x18, 1959, p. 99s.



limites avec l'installation des régimes totalitaires, et s'adapter ensuite au partage impérialiste des territoires après la guerre.

Quand Weber écrivait les textes que nous avons cités s'initiait l'exil de ceux qui, persécutés de tous les pouvoirs, devaient fuir le fascisme, la répression bolchevique de la gauche dissidente, les lois et les camps nazis.

Foucault, dans son cours au Collège de France de janvier 1979, signale que cet exil politique a été « un agent de diffusion considérable de ce qu'on pourrait appeler l'anti-étatisme ou la phobie d'État ».¹⁷ L'anti-étatisme des gens brimés, suppliciés, traqués par le pouvoir politique paraît logique, mais pourquoi qualifier leur réaction – ou les sentiments que cette migration propageait – de

« phobique » ? Une phobie est une peur irrationnelle, une angoisse non justifiée par un danger réel, un rejet injuste ou névrotique. Alors, l'anti-étatisme ne serait, donc, qu'un signe, un symptôme, d'une « crise de gouvernementalité ».

Si on veut l'accuser de faire l'économie d'une théorie de l'État, Foucault répond que c'est vrai, qu'il doit faire l'économie d'une analyse de l'État en soi, de sa nature, de ses fonctions, qu'il faut cesser de voir en lui une sorte d'universel politique, et abandonner la prétention de déduire de ce qui serait son essence l'ensemble des pratiques sociales. Il faut faire l'économie d'une pareille analyse pour une raison importante et grave : « c'est que l'État n'a pas d'essence », « l'État ce n'est pas en lui-même une source autonome de pouvoir ».¹⁸

Ce qui s'impose, nous dit Foucault, c'est « la présence et l'effet des mécanismes étatiques », et sa préoccupation à lui a toujours été, en traquant dispositifs et technologies, « le repérage de l'étatisation progressive, morcelée à coup sûr, mais constante, d'un certain nombre de pratiques, de manières de faire et si vous voulez de gouvernementalités ».¹⁹

A nouveau, comme nous disions de Proudhon, la démarche oblique est fructueuse, cependant le problème du pouvoir politique revient avec force. En troquant « État » et « gouvernement » contre le mot « gouvernementalité », la scène publique se vide, il

n'y a plus d'acteurs, il y a seulement des marionnettes dont les ficelles s'entremêlent sans que personne ne s'occupe de les faire danser. La question : Qui s'approprie la puissance collective ? Qui a intérêt à maintenir dans leur état dominés et exploités ? Qui profite de la hiérarchie sociale ? Groupe, élite, classe ? Par quel miracle le gouvernement se fait-il obéir ? Questions sans pertinence parce que « l'État ce n'est rien d'autre que l'effet mobile d'un régime de gouvernementalités multiples »²⁰, processus anonyme, sans visage.

En voulant se prémunir, à juste titre, contre une image essentialiste ou substantialiste de l'État, on court le danger de perdre en chemin la réalité du pouvoir politique, de le dissoudre dans les réseaux des pratiques et des tactiques qui, s'enchaînant les unes aux autres, dessinent finalement des dispositifs d'ensemble, de grandes stratégies implicites, dont « il n'y a plus personne pour les avoir conçues ».²¹

Mais ce danger n'est pas isolé ; Pierre Bourdieu signale un autre risque, piège redoutable, qui se cache dans les catégories inconscientes qui structurent notre pensée, « et qui ont des bonnes chances d'être le produit de l'État ». Comment faire pour ne pas avoir une pensée d'État quand on veut analyser ou penser l'État ? Il nous reste le recours au soupçon, l'esprit critique, comme à l'époque de la lutte contre la domination de l'Église.

L'État est une illusion bien fondée, reconnaît Bourdieu, et il existe par les effets de la croyance collective en son existence. Alors, utiliser le mot État comme *sujet d'actions* « est une fiction tout à fait dangereuse qui nous empêche de penser l'État. » En faisant du mot État une entité substantielle, une hypostase, la langue donne corps à un sujet inexistant qui devient un référent capable d'être l'agent de propositions et d'actions. C'est pour cela qu'il faut dire : « Attention, toutes les phrases qui ont pour sujet l'État sont des phrases théologiques. »²²

L'État est ainsi un principe d'orthodoxie, une source du monopole de la légitimation symbolique – et non seulement de la violence physique –, une force de conservation sociale. Les analogies entre État et religion sont considérables. Ainsi le pensait Proudhon, ainsi le pensait Bakounine.

On pourrait le définir en disant que « l'État est le nom que nous donnons aux principes cachés, invisibles – pour désigner une sorte de *deus absconditus* – de l'ordre social »²³, et pour cela aussi, le nom des raisons occultes de la *domination* à la fois physique et symbolique.

17. Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard/Seuil, 2004, p. 78.

18. *Ibid.*, p. 79. Comme l'avait remarqué Proudhon, et avant lui, Étienne de la Boétie.

19. *Ibid.*

20. *Ibid.*

21. M. Foucault, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 125.

22. Pierre Bourdieu, « Sur l'État », *Cours au Collège de France 1989-1992*, *Raisons d'agir/Seuil*, Paris, 2012, p. 25.

23. *Ibid.*, p. 19.

LE GOUVERNEMENT ET LES ANARCHISTES

« La machine administrative et gouvernementale de l'État, étant devenue impuissante, est abolie », proclamait l'*affiche rouge* de la Commune insurrectionnelle de Lyon²⁴.

« Abolition du gouvernement et de tout pouvoir qui dicte la loi et l'impose aux autres », écrivait Malatesta vingt-neuf ans après.

Les anarchistes ont visé d'abord, dans leur critique, les formes institutionnelles concrètes, établies, agissantes et contraignantes du pouvoir politique : le gouvernement, le pouvoir exécutif, l'administration, le cadastre²⁵, le parlement, les corps répressifs. Ils n'ont épargné ni l'école ni la famille.

Sans oublier que l'État, à exemple du dieu bifront, ne se laisse pas définir par les seules formes visibles du pouvoir institué, et qu'il faut regarder l'autre face, celle qui révèle les effets de l'aliénation et de l'expropriation de la puissance sociale. C'est à ce titre – en tant qu'accapareur ou usurpateur occulte de la force collective – que l'État doit se reposer sur une idée, une abstraction autoréférente, qui exprimerait ce transfert, implicite ou inconscient, du peuple vers le souverain ; transfert qui donne à cette entité artificielle qu'il construit la capacité d'exister en obtenant de chacun le devoir d'obéissance et l'obligation politique de tous.

D'un point de vue analytique on peut très bien différencier le concept d'État d'avec la réalité du gouvernement, tout en sachant que, dans les sociétés complexes qui ont donné naissance à l'État moderne, le *pouvoir politique* se cache derrière l'ambiguïté de sa définition pour empêcher la reconnaissance de la vacuité de toute justification de son existence.

Nous croyons que la position historique de l'anarchisme, qui traite l'État en tant que concept unifié, est raisonnable. Aucun gouvernement ne pourrait jamais obtenir l'obéissance de « ses sujets » sans l'idée abstraite de l'État, et à quoi servirait-elle, cette idée, sans un *pouvoir politique institué* à soutenir ? La participation inconsciente et l'institution construisent ensemble le paradigme de la domination. Les anarchistes ne doutent pas du bien fondé de l'affirmation de Saint-Just : « Un peuple n'a qu'un ennemi dangereux : c'est son gouvernement. »

Nonobstant, la forme abstraite et illusoire de l'État et sa forme instituée et physique, pourrait-on dire, ne se modifient pas, dans les mouvements de l'histoire, de la même façon ni à l'unisson.

Dans ces premières années du XXI^e siècle le sentiment d'une accélération des changements de tout ordre est commun à une grande quantité de gens. Et, même si les mutations profondes, les tendances lourdes d'une société, sont opaques pour les contemporains, on peut penser, et redouter, que l'État moderne dans sa dimension métaphysique ou théologique n'accroisse constamment son emprise. Dans nos sociétés néolibérales, le sujet en tant qu'agent de ses actes perd insidieusement ses prérogatives : agir par soi-même est déconseillé si ce n'est pas interdit, il faut faire appel à l'expert, à l'autorité compétente, à l'agent désigné comme légitime par l'État. Le pôle inconscient, théocratique – ou patriarcal si l'on veut – de l'État se renforce dans la mesure où l'autonomie du sujet se réduit.

C'est ainsi que les liens sociaux locaux²⁶ se délitent pendant qu'augmente la juridicisation des relations interpersonnelles.

Probablement, les modifications les plus visibles de l'État-nation laissent croire, à tort, que l'État perd fonctions et privilèges.

Tout le monde peut voir que l'État-nation cède progressivement des tranches de sa souveraineté politique ou territoriale, que la machine gouvernementale devient plus souple aux exigences des finances internationales, et que d'autres modifications touchant le contrôle des frontières et des flux migratoires exigent de plus en plus de décisions supranationales. Dans le même sens se situent les interventions des armées professionnelles avec une fonction de police dans des territoires autrefois nationaux. Mais si les États nationaux modifient leurs structures, ce n'est pas l'État qui souffre. Ces remodelages consolident le pouvoir politique au niveau international.

Si ce sont les conditions politiques et sociales qui imposent les changements gouvernementaux, les rapports de force, la lutte de classes, et si ce sont elles qui déterminent les luttes quotidiennes, tout mouvement qui se veut émancipateur ne peut pas faire l'économie de s'attaquer aux fondements de l'État.

Confrontés à la violence de l'État les anarchistes appellent à la résistance et à l'insoumission en attendant la révolte qui mettra à terre le Trône et l'Autel.

Eduardo Colombo

“Le pôle inconscient, théocratique – ou patriarcal – de l'État se renforce dans la mesure où l'autonomie du sujet se réduit”

24. Fédération révolutionnaire des Communes, Lyon, 1870. Tirée à 600 exemplaires et imprimée sur papier rouge, l'affiche fut placardée sur les murs de la Ville la nuit du 26 septembre. Cf. Michel Bakounine, *Œuvres complètes*, op. cit., vol VII, p. 143.

25. Quand Cafiero, Malatesta, Ceccarelli et leurs compagnons de « la Bande del Matese » occupent la municipalité de Lefino le 8 avril 1877, comme acte symbolique de la révolution sociale, ils brûlent sur la place publique les archives, le cadastre, différents titres de propriété, et le registre des impôts.

26. Ces liens locaux qui existaient encore il n'y a pas si longtemps, cette morale implicite du respect de l'autre, qui s'exprimait dans « ce code de la rue, le seul désintéressé que je connaisse », disait Camus : « On ne tombe pas à deux sur un adversaire, parce que "ça fait vilain". » [Albert Camus, *Noces*, In *Essais*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965, p. 72.] On ne frappe pas un homme à terre. On protège le faible. On ne plante pas son couteau dans le dos.